



COMITÉ SYNDICAL DU 27 MARS 2024 PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le vingt-et-un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège au SIRA, sous la présidence de Monsieur Guy VERMERSCH, Président.

Membres en exercice : 30

Présents : 22

Nombre de suffrages : 22

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur le Président : VERMERSCH Guy (Oye plage)

TURPIN Allan (Andres), LARUE Etienne (Autingues), PERON Bertrand (Balinghem), MELIN Lucien (Bouquehault), HOUTON Nicolas (Brèmes-les-Ardres), HENNEBERT Philippe (Campagne-lès-Guines), DENIELE-VAMPOUILLE Nadine (GCTM), DUMONT-DESEIGNE Véronique (GCTM), Martin Fabrice (GCTM), LOUCHEZ Laurence (GCTM), ROHART Marie Andrée (Herbinghen), DESBARDIEUX Patrick (Landrethun-lès-Ardres), AUDUBERT Guillaume (Licques), DELABASSERUE Franck (Louches), LOUCHEZ Jacques (Offekerque), FOURNIER Marie-Cécile (Oye-Plage), VASSEUR Guy (Rodelinghem), POLLAERT Thierry (Saint-Folquin), FASQUEL Philippe (Saint-Omer-Capelle), LEVREAY Olivier (Vieille-Eglise), VAMPARYS Brigitte (Zutkerque)

ETAIENT ABSENTS :

LECIGNE David (Bainghen), VANDENBERGUE Jean-Claude (CCPO), DUPONT Christophe (CCPO), PERALDI Antoine (CCPO), FIORI Xavier (Guemps), DEFACHELLES Laurent (Hocquinghen), WAY Patrick (Nouvelle-Eglise), DOYE Jean-Pierre (Sanghen)

La séance est ouverte à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Guy Vermersch au siège du SIRA. Madame Laurence LOUCHEZ est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2024-01

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget, un débat a lieu au sein du comité syndical sur les orientations budgétaires. Il a pour objectif de discuter de la stratégie financière et budgétaire du syndicat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au Président de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

La présentation du DOB est annexée.

Monsieur TURPIN souhaite préciser que la nouvelle gestion du SIRA permet de dégager une marge importante d'autofinancement alors que les années antérieures cela était impossible. C'est une bonne nouvelle pour les investissements du SIRA.

Monsieur DELABASSERUE souhaite également connaître les principes de la stratégie sur l'autofinancement prévisionnel. Monsieur le Président propose à Monsieur DELABASSERUE de lui transmettre ses questions par écrit et le SIRA lui apportera toutes les réponses souhaitées.

Monsieur TURPIN demande la raison des difficultés du SIRA à réaliser des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur ANDRES en 2023, alors qu'il est prévu 2 tranches supplémentaires d'extension de réseaux à Campagne-lès-Guines en 2024 et 2025. Monsieur le Président précise que les 2 prochaines tranches à Campagne-lès-Guines sont inscrites de longue date dans un programme pluriannuel avec l'Agence de l'Eau.

Le comité prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.

Délibération n°2024-02

PRECISIONS CONCERNANT LA DELIBERATION DU 5 DECEMBRE 2023 CRÉANT UN POSTE D'INGÉNIEUR PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur le Président

Le comité syndical a créé un poste d'ingénieur principal le 5 décembre dernier, afin notamment de permettre l'avancement de grade d'un agent. Le contrôle de légalité nous a demandé de préciser l'évolution des missions de l'agent, qui justifie cet avancement.

Il convient donc de préciser que le poste d'ingénieur principal créé correspond aux missions de Directeur des services Eau et Assainissement.

Le poste d'ingénieur occupé initialement par l'agent correspondait aux missions de responsable du service Eau potable.

Les responsabilités qui incombent à cet agent ayant connu des évolutions significatives, une adaptation de son grade est tout à fait justifiée et nécessaire en vue de mieux correspondre à l'envergure de ses nouvelles missions de direction.

Le Comité décide à l'unanimité d'approuver les précisions à la délibération du 5 décembre 2023 créant un poste d'ingénieur principal à temps complet au tableau des effectifs.

QUESTIONS DIVERSES

- *A la demande de Monsieur le Président, Monsieur FONTAINE lance un appel à candidature vers les communes pour réaliser un chantier test d'un quartier pour renouveler l'ensemble des compteurs (300 maximum) par les agents du SIRA en équipant les dispositifs de télérelève.*

Le SIRA souhaite être accompagné par la Mairie retenue pour mettre en place un plan de communication auprès des abonnés concernés.

L'objectif est de remplacer tous les compteurs de plus de 4 ans et d'équiper les autres avec des têtes émettrices pour la télérelève.

Un compte-rendu en fin d'année sera fait aux membres du comité sur les difficultés rencontrées afin d'anticiper la montée en puissance dans les prochaines années sur la politique de changement de compteurs.

Monsieur le Président précise que toutes les communes, qui sont intéressées par le projet, doivent se rapprocher Monsieur FONTAINE et le choix définitif du quartier sera soumis aux membres du bureau.

La séance est levée à 20H30.